



École Mère-Marie-Rose
351, rue Chabot
Contrecoeur (Québec) J0L 1C0
(450) 645-2342 Fax : (450) 645-2372



Commission scolaire
des Patriotes

Année scolaire 2014-2015

Le 9 décembre 2014

Monsieur Yves Bolduc
Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport
Édifice Marie-Guyart
1035, rue De La Chevrotière, 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5

Objet : Appui à la proposition de la Commission scolaire des Patriotes

Monsieur le Ministre,

Nous souhaitons vous faire connaître notre appui à la démarche entreprise par la Commission scolaire des Patriotes qui vise à vous présenter une proposition dont l'objectif est de permettre la meilleure organisation des services dans le meilleur intérêt des élèves des deux commissions scolaires touchées par votre projet de redécoupage du territoire. Nous souhaitons également vous faire part de nos préoccupations sur les répercussions majeures qui seraient engendrées par votre redécoupage; assurément sur les élèves et leurs familles, mais aussi sur tous les contribuables du territoire.

Selon les règles actuellement en vigueur, cette modification de territoire se traduirait possiblement par une hausse de taxe scolaire pour les contribuables de la Commission scolaire des Patriotes et ce, tout en étant associée à une baisse de service en raison de la diminution du nombre d'élèves. Hausse qui pourrait atteindre les 20% et qui aurait des conséquences importantes sur tous les ménages.


Tout cela sans compter les frais inhérents à la construction de nouvelles écoles pour accueillir tous les élèves qui seraient déplacés puisque, rappelons-le, les établissements en place n'en auraient pas la capacité et engendrant par le fait même de longs délais et des problèmes de disponibilité de terrains de grandeur suffisante. Il faudrait également déménager le siège social de la CSP et le principal point de service de la formation générale des adultes, localisés à Saint-Bruno-de-Montarville en plus de devoir trouver de nouveaux locaux pour deux ateliers du service des ressources matérielles.

Le transfert des villes de Saint-Bruno-de-Montarville et de Boucherville à la CSMV amènera des bouleversements majeurs pour près de 3000 élèves dont 300 élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et 150 élèves à risque élevé de décrochage. Pour ce qui est des élèves HDAA, en plus de briser la stabilité et de mettre leur réussite en péril, ce redécoupage aura comme conséquence de diminuer drastiquement les services qui leur sont offerts, car la CSP n'aura plus les moyens de les bonifier de 9M\$. Votre projet de redécoupage affecterait également les élèves de Saint-Bruno-de-Montarville et de Boucherville fréquentant le programme d'éducation internationale à McMasterville.

Nous sommes d'avis qu'une telle démarche ne vise pas l'optimisation des ressources mais engendre des dépenses supplémentaires inutiles tout en allant à l'encontre des intérêts des élèves qui fréquentent les deux commissions scolaires. En effet, la CSP et la CSMV sont, à l'heure actuelle, des commissions scolaires de taille semblable et qui ont le nombre d'élèves jugé optimal pour organiser les services avec les meilleures économies d'échelle possible.

Ainsi, le conseil d'établissement de l'école Mère-Marie-Rose de Contrecoeur souhaite le maintien de l'intégrité du territoire de la Commission scolaire des Patriotes, ce qui contribuera à assainir les finances publiques et à maintenir des services de qualités pour nos élèves.

Nous vous prions, Monsieur le Ministre, de recevoir nos salutations les meilleures.


Stéphanie La Salle
Présidente du Conseil d'établissement
École Mère-Marie-Rose.